

NOM :Prénom :

Stages en entreprise

	Entreprise (nom et adresse)	Activités / Champ professionnel	Evaluation de stage (*)	
			-	+
Stage n°1 du..... au.....				
Stage n°2 du..... au.....				
Stage n°3 du..... au.....				

(*) Evaluation élaborée conjointement par le professeur en charge du suivi de l'élève et le référent ou tuteur en entreprise.
 Voir les fiches d'évaluation de stages (professeurs et professionnels).

Autres démarches : visite en CFA et LP / entretien avec le Psychologue de l'Education Nationale / consultation documentaire au CIO ou en établissement / participation à des forums ou salons des formations et métiers / participation à des ateliers sur le projet de formation ...

Date	Démarches – activités – lieu

NOM : Prénom :

BILAN O2A N°1 / PHASE PROVISoire

(2^{ème} Trimestre)

Rappel : Quelques CAP ne sont pas directement accessibles dans le cadre de la procédure d'orientation active accompagnée (liste p7).

	Spécialité	Établissement
Vœu 1		
Vœu 2		
Vœu 3		

Avis proposés par l'équipe pédagogique

	Favorable	Non Favorable	Commentaires
Vœu 1			
Vœu 2			
Vœu 3			

*Date et Signature du(des) représentant(s)
légal(aux) de l'élève :*

*Date et signature du chef
d'établissement :*

NOM : Prénom :

BILAN O2A N°2 / PHASE DEFINITIVE (3^{ème} Trimestre)

(Les vœux seront soumis à la commission territoriale O2A)

Documents à fournir à la commission :

- Bulletins des 1^{er} et 2^e trimestres de l'année de 3^e
- Fiches navettes renvoyées par les établissements d'accueil en stage O2A
- Documents d'évaluation de stages en entreprises (professeurs et professionnels)

Rappel : Quelques CAP ne sont pas directement accessibles dans le cadre de la procédure d'orientation active accompagnée (liste p7).

	Spécialité	Établissement
Vœu 1		
Vœu 2		
Vœu 3		

Avis proposé par l'équipe pédagogique

	Favorable	Non Favorable	Commentaires
Vœu 1			
Vœu 2			
Vœu 3			

Bilan global de l'orientation active accompagnée

.....

.....

.....

.....

.....

*Date et Signature du(des) représentant(s)
Légal(aux) de l'élève :*

*Date et signature du chef
d'établissement :*

NOM :Prénom :

Avis* de la commission territoriale O2A

**Ces avis, portés pour chacun des vœux de formation, seront saisis par les DSDEN*

	Favorable	Non Favorable	Commentaires
Vœu 1			
Vœu 2			
Vœu 3			

*

Date et signature du représentant du DASEN :

VŒUX DEFINITIFS

- Après avis de la commission O2A -

Ces vœux seront saisis dans Affelnet.

	Spécialité	Établissement
Vœu 1		
Vœu 2		
Vœu 3		

Dans le cas où aucune demande d'affectation n'est formulée pour un CAP en lycée professionnel, précisez la poursuite de formation envisagée :

Apprentissage Seconde professionnelle Autre solution :

.....

Signature du(des) représentant(s) légal(aux) de l'élève :

Annexe 1 : Valorisation des activités réalisées en classe de 5^{ème} et 4^{ème}

NOM : Prénom :

Activités réalisées en classe de 4^{ème}

Date	Démarches – activités – lieu

Activités réalisées en classe de 5^{ème}

Date	Démarches – activités – lieu

Note aux familles - Année 2025-2026

Ce document comporte deux parties correspondant aux phases d'ORIENTATION et d'AFFECTION.
Le dialogue mené avec l'équipe pédagogique doit permettre d'amener votre enfant à trouver la meilleure solution possible à la fin de la 3^e.

Phase orientation active : dispositif d'orientation active accompagnée

L'objectif de ce dispositif est de **conduire chaque élève vers la solution d'orientation la mieux adaptée** à ses motivations et ses compétences.

Il ne s'agit pas d'un processus de sélection mais d'une démarche pédagogique de découverte.

- Les stages, en entreprise, en lycée professionnel et/ou en CFA, tiennent compte du projet d'orientation de l'élève.
- Chaque élève qui envisage une poursuite d'études en lycée professionnel effectuera au moins un stage en lycée professionnel. Ces stages d'orientation active accompagnée doivent permettre l'acquisition de compétences facilitant l'adaptation et la réussite. À ce titre, ils comporteront plusieurs séquences d'au moins une journée chacune, dans les formations professionnelles visées. Ces séquences doivent inclure la participation aux enseignements professionnels mais aussi aux enseignements généraux.
- Une commission de régulation territoriale O2A donne un avis sur la spécialité demandée en s'appuyant sur les éléments du dossier et les annexes : démarches cycle 4, bulletins des 1^{er} et 2^e trimestres de l'année de 3^e, fiches navettes renvoyées par les établissements d'accueil en stage O2A, documents d'évaluation de stages en entreprises (professeurs et professionnels). **Il est vivement recommandé d'élargir les demandes à plusieurs établissements.**
- L'annexe 1 permet de prendre en compte les démarches accomplies sur l'ensemble du cycle 4

Phase affectation

Tout élève qui a suivi dans sa totalité le dispositif d'orientation active accompagnée et qui valide le projet avec un « avis favorable » émis par la commission territoriale recevra une bonification à l'affectation.
Les baccalauréats professionnels ne sont pas accessibles dans le cadre de la procédure d'orientation active accompagnée.

Il en est de même pour les CAP suivants :

- CAP Aéronautique option avionique
- CAP Aéronautique option structures
- CAP Orthoprothésiste

Les CAP qui relèvent d'une procédure de recrutement spécifique ne sont pas concernés par l'orientation active accompagnée. Les vœux sur ces CAP ne bénéficieront pas d'une bonification (Cf. fiche « Affectation post-3^{ième} en voie professionnelle à recrutement particulier » du bulletin académique spécial Affectation 2026).

- La recherche **d'un contrat d'apprentissage** relève de la responsabilité et d'une démarche personnelle des familles, avec un accompagnement recommandé par le collège et le CFA. **(Cf. fiche 18. modalités de formation par apprentissage du bulletin académique spécial Orientation).**

Pour vous aider

Vos interlocuteurs privilégiés : Le directeur adjoint chargé de la Segpa, le psychologue de l'Education nationale ou tout autre membre de l'équipe éducative. Dans certains cas, le chef d'établissement peut également être sollicité.

Vous trouverez des informations au Centre d'Information et d'Orientation (CIO) ou au Centre de Documentation et d'Information du collège (CDI).

Sur le site www.ONISEP.fr vous trouverez des informations sur les métiers et formations mais aussi des Quiz et vidéos comme par exemple :

Concernant les formations :

<https://www.onisep.fr/formation/apres-la-3-la-voie-professionnelle/les-diplomes-de-la-voie-pro/le-cap-certificat-d-aptitude-professionnelle>

<https://www.onisep.fr/la-voie-professionnelle>

Concernant les métiers et centres d'intérêts :

<https://www.onisep.fr/decouvrir-les-metiers/les-quiz-de-l-onisep/Quiz-Quels-metiers-selon-mes-gouts>

<https://www.onisep.fr/Les-metiers-animes>

Concernant la scolarisation des élèves à besoin éducatifs particuliers :

<https://www.onisep.fr/inclusion-et-handicap>